

MODALITÉ MONOTONE ET SCHÉMA T

Thierry LUCAS⁽¹⁾

Abstract.

Using sequent calculus, we characterize the formulas A for which $\Box A \rightarrow A$ (T schema) is provable in propositional modal system M .

1. Introduction

Dans son article [2], M. CRABBE démontre que ce qu'il appelle règle de Löb, c'est-à-dire l'inférence de A à partir de $\Box A \rightarrow A$, est redondante dans plusieurs systèmes de logique modale propositionnelle, dont les systèmes K et E . (Nous adoptons les notations de [1]). Il montre aussi qu'elle ne l'est pas dans d'autres systèmes, en particulier le système M , essentiellement constitué d'une modalité monotone, c'est-à-dire admettant la règle $A \rightarrow B / \Box A \rightarrow \Box B$; on y démontre en effet $\Box \Box \top \rightarrow \Box \top$ sans démontrer $\Box \top$.

Parmi les systèmes modaux faibles, le système M nous semble fondamental, tant pour des raisons algébriques que pour son utilité dans l'analyse épistémique (voir par exemple [4]). Il est donc intéressant de maîtriser aussi bien que possible les relations entre modalités qu'il permet de prouver et la relation entre A et $\Box A$ en est un intéressant exemple soulevé par l'article de M. CRABBE.

La technique des calculs de séquents est particulièrement bien adaptée à une étude fine de la démonstration. Nous commencerons donc par présenter brièvement un calcul de séquents équivalent au système M (section 2) pour ensuite étudier certaines relations entre A et $\Box A$, ce qui nous permettra de caractériser les formules A pour lesquelles $\Box A \rightarrow A$ (schéma T) est démontrable (section 3).

⁽¹⁾ Je remercie M. CRABBE et L. LISMONT pour leurs suggestions.

2. Un calcul de séquents pour M

Le langage est celui de la logique propositionnelle classique augmenté de l'opérateur unaire \square que l'on peut lire "nécessaire". Les formules \top et \perp sont considérées comme des abréviations des formules $\neg(p \wedge \neg p)$ et $(p \wedge \neg p)$, où p est une variable propositionnelle arbitrairement choisie mais fixée.

Les séquents sont des couples d'ensembles de formules $\Gamma \Rightarrow \Delta$ avec l'interprétation usuelle "conjonctive" des formules de Γ et "disjonctive" des formules de Δ . Dans les séquents, la notation Γ, Δ représente $\Gamma \cup \Delta$ et $\{A\}$ se note aussi A .

Les séquents axiomatiques sont les séquents de la forme $A \Rightarrow A$. Comme nous définissons les séquents par des ensembles de formules, les règles structurales de permutation et de contraction sont implicites, mais nous utilisons explicitement des règles d'affaiblissement à gauche et à droite:

$$(AffG) \frac{\Gamma \rightarrow \Delta}{\Gamma, A \rightarrow \Delta} \qquad (AffD) \frac{\Gamma \rightarrow \Delta}{\Gamma \rightarrow A, \Delta}$$

Les règles d'introduction des connecteurs classiques $\neg, \wedge, \vee, \rightarrow, \leftrightarrow$ sont traditionnelles, mais pour la simplicité de l'exposé, nous nous contentons de traiter explicitement les règles de négation et de conjonction:

$$\begin{array}{ll} (\neg G) \frac{\Gamma \rightarrow A, \Delta}{\Gamma, \neg A \rightarrow \Delta} & (\neg D) \frac{\Gamma, A \rightarrow \Delta}{\Gamma \rightarrow \neg A, \Delta} \\ (\wedge G) \frac{\Gamma, A, B \rightarrow \Delta}{\Gamma, A \wedge B \rightarrow \Delta} & (\wedge D) \frac{\Gamma \rightarrow A, \Delta \quad \Gamma \rightarrow B, \Delta}{\Gamma \rightarrow A \wedge B, \Delta} \end{array}$$

Dans une règle telle que $(\neg G)$, nous dirons que $\Gamma \Rightarrow A, \Delta$ est la prémisse, que $\Gamma, \neg A \Rightarrow \Delta$ est la conclusion et que $\neg A$ est la formule introduite à gauche.

La seule règle concernant le connecteur \square est la règle de monotonie

$$(Mon) \frac{A \rightarrow B}{\square A \rightarrow \square B}$$

avec la stipulation qu'il y ait bien une et une seule formule à gauche ainsi qu'à droite dans la prémisse de la règle.

Nous avons ainsi décrit un calcul de séquents que nous noterons $M Seq$.

Pour montrer que le système $M Seq$ est équivalent au système M via les correspondances usuelles, il suffit de montrer qu'il admet l'élimination des

coupures.

THÉORÈME 1. *Le système $M Seq$ est équivalent à ce même système augmenté de la règle de coupure:*

$$(EI) \quad \frac{\Gamma \rightarrow A, \Delta \quad \Gamma', A \rightarrow \Delta'}{\Gamma, \Gamma' \rightarrow \Delta, \Delta'}$$

DÉMONSTRATION. On étend sans difficulté la démonstration du Hauptsatz de Gentzen (voir [3]). ■

3. Quelques relations entre A et $\Box A$

Nous commençons par un théorème général qui caractérise la démontrabilité du séquent $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ dans le système $M Seq$.

THÉORÈME 2. *Le séquent $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ est démontrable si et seulement si il existe un ensemble fini $\Theta = \{B_1, \dots, B_k\}$ de formules telles que:*

- (1) $\Box \Theta = \{\Box B_1, \dots, \Box B_k\}$ est constitué de sous-formules (des formules) de $\Gamma \cup \Delta$,
- (2) les séquents $A \Rightarrow B_1, \dots, A \Rightarrow B_k$ sont démontrables,
- (3) le séquent $\Box \Theta, \Gamma \Rightarrow \Delta$ est démontrable.

(Pour $k = 0$, $\Theta = \emptyset$ et ces conditions se réduisent à "le séquent $\Gamma \Rightarrow \Delta$ est démontrable").

DÉMONSTRATION DE LA CONDITION SUFFISANTE. Par (2) et la règle (Mon), les séquents $\Box A \Rightarrow \Box B_1, \dots, \Box A \Rightarrow \Box B_k$ sont démontrables. Par (3) et la règle (EI), il vient que le séquent $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ l'est aussi.

DÉMONSTRATION DE LA CONDITION NÉCESSAIRE. On procède par induction sur la forme des démonstrations sans coupures dont la conclusion est de forme $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ (A est fixé, mais Γ et Δ peuvent varier). On y supposera que $\Box A \notin \Gamma$, sinon la condition nécessaire est évidente en prenant $\Theta = \emptyset$.

(Cas 1) $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ est axiomatique.

Dans ce cas, $\Gamma = \emptyset$ et Δ est réduit à $\Box A$. On pose $\Theta = \{A\}$ et les propriétés (1), (2) et (3) sont immédiates.

(Cas 2) $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ provient de la règle (AffD).

Dans ce cas, la prémisse est de forme $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta'$ avec $\Delta' \subseteq \Delta$ et l'hypothèse d'induction donne un $\Theta' = \{B'_1, \dots, B'_k\}$ qui satisfait

- (1') $\Box \Theta'$ est constitué de sous-formules de $\Gamma \cup \Delta'$,
- (2') $A \Rightarrow B'_1, \dots, A \Rightarrow B'_k$, sont démontrables,
- (3') $\Box \Theta', \Gamma \Rightarrow \Delta'$ est démontrable.

Il suffit de poser $\Theta = \Theta'$ pour démontrer (1), (2) et (3): (1) et (2) sont évidents et de (3') on tire que $\Box \Theta, \Gamma \Rightarrow \Delta$ est démontrable par la règle (AffD).

(Cas 3) $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ provient de la règle (AffG).

Si cette règle n'introduit pas $\Box A$, on raisonne comme dans le cas 2.

Si cette règle introduit $\Box A$, sa prémisse est de forme $\Gamma \Rightarrow \Delta$ et l'on peut prendre $\Theta = \emptyset$.

(Cas 4) $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ provient de la règle ($\neg G$), de la règle ($\neg D$) ou de la règle ($\wedge G$).

Tous ces cas sont analogues au cas 2: l'hypothèse d'induction donne un Θ' et il suffit de poser $\Theta = \Theta'$ pour démontrer les conditions (1), (2) et (3).

(Cas 5) $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ provient de la règle ($\wedge D$).

Dans ce cas, Δ est de la forme $\Delta' \cup \{E_1 \wedge E_2\}$ et les prémisses sont $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta', E_1$ et $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta', E_2$. L'hypothèse d'induction nous donne un Θ_1 (resp. Θ_2) qui satisfait les conditions (1), (2) et (3) pour Γ et $\Delta' \cup \{E_1\}$ (resp. $\Delta' \cup \{E_2\}$). Il suffit de poser $\Theta = \Theta_1 \cup \Theta_2$ pour démontrer les conditions (1), (2) et (3) pour Γ et Δ .

(Cas 6) $\Box A, \Gamma \Rightarrow \Delta$ provient de la règle (Mon).

Dans ce cas, Γ est vide, Δ est de forme $\{\Box B\}$ et la prémisse est $A \Rightarrow B$. Il suffit de poser $\Theta = \{B\}$ pour démontrer les conditions (1), (2) et (3). ■

Le théorème 2 nous permet d'obtenir une caractérisation des formules A telles que $\Box A \rightarrow A$ soit démontrable. Nous l'énonçons en faisant appel à la notion de degré modal, $deg(A)$, que l'on définit par induction sur la forme de A :

- $deg(A) = 0$ si A est une variable propositionnelle;
- $deg(\neg B) = deg(B)$;

$$\begin{aligned} \text{deg}(B \wedge C) &= \max(\text{deg}(B), \text{deg}(C)); \\ \text{deg}(\Box B) &= \text{deg}(B) + 1. \end{aligned}$$

THÉORÈME 3. *Le séquent $\Box A \Rightarrow A$ est démontrable si et seulement si le séquent $\Rightarrow A$ est démontrable ou il existe une formule A^* (conjonction de sous-formules de A) de degré modal strictement plus petit que celui de A telle que*

- (1) *le séquent $A \Rightarrow A^*$ est démontrable,*
- (2) *le séquent $\Box A^* \Rightarrow A$ est démontrable.*

DÉMONSTRATION. La condition suffisante est claire. Pour prouver la condition nécessaire, on applique le théorème 2 au cas $\Gamma = \emptyset$ et $\Delta = \{A\}$, ce qui donne un ensemble $\Theta = \{B_1, \dots, B_k\}$ de sous-formules de A de degré modal strictement inférieur à celui de A . Si Θ est vide, alors le séquent $\Rightarrow A$ est démontrable. Si Θ n'est pas vide, la conjonction de Θ constitue une formule A^* de degré modal strictement inférieur à celui de A et la propriété (2) du théorème 2 donne la propriété (1) du théorème 3. Pour prouver la propriété (2) du théorème 3, notons que pour tout i , $1 \leq i \leq k$, le séquent $A^* \Rightarrow B_i$ se démontre dans le calcul des séquents propositionnel classique; de là, on démontre aussi par la règle (*Mon*) le séquent $\Box A^* \Rightarrow \Box B_i$; il suffit alors d'appliquer la règle (*El*) et la propriété (3) du théorème 2. ■

L'intérêt du théorème 3 est qu'il permet d'amorcer une récurrence sur le degré modal:

COROLLAIRE 4. *Soit $d = \text{deg}(A)$. Le séquent $\Box A \Rightarrow A$ est démontrable si et seulement si il existe une suite $A_0, A_1, \dots, A_k = A$ ($0 \leq k \leq d$) de formules de degré modal respectif $d_0 < d_1 < \dots < d_k = d$ telles que*

- (1) *le séquent $\Rightarrow A_0$ est démontrable,*
- (2) *pour tout j , $1 \leq j < k$, les séquents $\Box A_j \Rightarrow A_{j+1}$ et $A_{j+1} \Rightarrow A_j$ sont démontrables.*

DÉMONSTRATION. La condition suffisante est claire. Pour la condition nécessaire, on notera d'abord que si le séquent $\Rightarrow A$ est démontrable, on peut prendre $k = 0$. Si le séquent $\Rightarrow A$ n'est pas démontrable, le théorème 3 nous donne un A^* pour lequel $\text{deg}(A^*) < \text{deg}(A)$ et pour lequel les séquents $\Box A^* \Rightarrow A$ et $A \Rightarrow A^*$ sont démontrables; la règle (*El*) donne alors que le séquent $\Box A^* \Rightarrow A^*$ est démontrable, ce qui permet d'itérer le processus. ■

Si nous travaillons à l'équivalence logique près, le corollaire 4 suggère à son tour une construction explicite de l'ensemble des formules A pour

lesquelles $\Box A \Rightarrow A$ est démontrable. Précisons d'abord que l'on définira " A équivaut logiquement à B " comme "les séquents $A \Rightarrow B$ et $B \Rightarrow A$ sont démontrables dans $MSeq$ ". Pour des ensembles de formules Φ et Ψ , on dira que Φ équivaut logiquement à Ψ si chaque formule de Φ équivaut logiquement à une formule de Ψ et réciproquement. Si nous utilisons cette équivalence logique, nous pouvons identifier à \top les formules A_0 telles que (1) ci-dessus et par ailleurs, le (2) ci-dessus suggère de construire A_{j+1} à partir de A_j en "ajoutant" à $\Box A_j$ une formule que l'on "recoupe" par A_j . Plus précisément,

THÉORÈME 5. *Soit Φ l'ensemble des formules A pour lesquelles le séquent $\Box A \Rightarrow A$ est démontrable dans $MSeq$. Soit Ψ la réunion des ensembles Ψ_n définis par récurrence comme suit:*

$$\begin{aligned}\Psi_0 &= \{\top\}, \\ \Psi_{n+1} &= \{\Box B \vee (S \wedge B) \mid B \in \Psi_n, S \text{ formule}\}.\end{aligned}$$

Dans ces conditions, Φ équivaut logiquement à Ψ .

DÉMONSTRATION.

(1) Ψ est inclus dans Φ .

Nous montrons par récurrence sur n que $\Psi_n \subseteq \Phi$. Le cas $n = 0$ est évident, car $\Box \top \Rightarrow \top$ est démontrable. Supposons maintenant $\Psi_n \subseteq \Phi$ et démontrons $\Psi_{n+1} \subseteq \Phi$; pour cela, soit A dans Ψ_{n+1} ; A est de forme $\Box B \vee (S \wedge B)$ avec $B \in \Psi_n$; par l'hypothèse de récurrence, $\Box B \Rightarrow B$ est démontrable et de là, $A \Rightarrow B$ est démontrable; par ailleurs, étant donné la forme de A , $\Box B \Rightarrow A$ est démontrable; de la démontrabilité de $A \Rightarrow B$ et de $\Box B \Rightarrow A$, on tire celle de $\Box A \Rightarrow A$ par (*Mon*) et (*El*), ce qui prouve bien que $A \in \Phi$.

(2) Toute formule de Φ équivaut logiquement à une formule de Ψ .

Soit $A \in \Phi$. Nous prouvons par induction sur le degré de A , que A équivaut logiquement à une formule de Ψ . Par le théorème 3, soit le séquent $\Rightarrow A$ est démontrable, soit il existe un A^* de degré modal strictement plus petit que celui de A , pour lequel les séquents $\Box A^* \Rightarrow A$ et $A \Rightarrow A^*$ sont démontrables (\ddagger). Dans le premier cas, A équivaut logiquement à \top qui appartient à Ψ_0 . Dans le second cas, l'hypothèse de récurrence donne que A^* est logiquement équivalent à une formule B d'un Ψ_n ; par ailleurs, les conditions (\ddagger) montrent que A est logiquement équivalent à $\Box A^* \vee (A \wedge A^*)$; il en résulte (en utilisant notamment la règle (*Mon*)) que A est logiquement équivalent à $\Box B \vee (A \wedge B)$ et donc que $A \in \Psi_{n+1}$. Dans les deux cas, on a prouvé que

$A \in \Psi$. ■

Le théorème 3 permet aussi de démontrer par récurrence le résultat suivant:

COROLLAIRE 6. *Soit $d = \text{deg}(A)$. Si le séquent $\Box A \Rightarrow A$ est démontrable, alors il existe $k \leq d$ tel que $\Box^k \top \Rightarrow A$ soit démontrable. (Pour $k = 0$, on pose $\Box^k \top = \top$).*

Notons pour terminer que tous les résultats précédents peuvent se dualiser pour étudier la démontrabilité de $\Gamma \Rightarrow \Delta$, $\Box A$ et de $A \Rightarrow \Box A$, en "retournant" le sens de \Rightarrow , en remplaçant \wedge par \vee et \top par \perp . Pour ne pas alourdir l'exposé, nous nous bornons à dualiser le corollaire 6:

COROLLAIRE 7. *Soit $d = \text{deg}(A)$. Si le séquent $A \Rightarrow \Box A$ est démontrable, alors il existe $k \leq d$ tel que $A \Rightarrow \Box^k \perp$ soit démontrable. (Pour $k = 0$, on pose $\Box^k \perp = \perp$).*

On peut ainsi retrouver la proposition 6 de [2]:

COROLLAIRE 8. *Dans M , on ne démontre $\Box A \leftrightarrow A$ pour aucune formule A .*

DÉMONSTRATION. Sinon, par ce qui précède, il existerait k_1 et k_2 tels que $\Box^{k_1} \top \Rightarrow A$ et $A \Rightarrow \Box^{k_2} \perp$ soient démontrables dans $M \text{ Seq}$. De là, par (EI), $\Box^{k_1} \top \Rightarrow \Box^{k_2} \perp$ serait démontrable. Des considérations usuelles sur les modèles montrent que cela est impossible. On peut aussi utiliser l'inversion de la règle (Mon), facile à démontrer dans le système sans coupures, pour se ramener à la démontrabilité de séquents telles que $\Box^p \top \Rightarrow \perp$ ou $\top \Rightarrow \Box^q \perp$ et utiliser le théorème 2 ou son dual pour voir que ces séquences ne sont pas démontrables. ■

Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] CHELLAS, B.F., *Modal Logic. An introduction*, Cambridge University Press, Cambridge, 1980.
- [2] CRABBE, M., *Deux redondances de la règle de Löb en logique modale*, soumis pour publication.
- [3] GENTZEN, G., *Investigations into logical deduction*, in *The collected papers of Gerhard Gentzen*, SZABO M.E., North-Holland, Amsterdam,

London, 1969, p. 68-131.

- [4] LISMONT, L., *La connaissance commune en logique modale*, Math. Log. Quart., 39, (1993), p. 115-130.